

Vendredi 8 septembre 2023 — Ref : 2023/09/08

Contact : Damien MARILLER, directeur de la communication  
d.mariller@chatillon92.fr / 07 86 88 80 79

## La Ville de Châtillon se félicite de l'annulation d'une fermeture de classe à l'école Gay Lussac

Nadège AZZAZ, Maire de Châtillon et Conseillère régionale d'Île-de-France « se félicite que l'Éducation Nationale ait entendu la très forte inquiétude des parents, des enseignants et de la Municipalité ». Depuis plusieurs mois, les parents d'élèves, l'équipe éducative et les élus sont largement mobilisés contre la fermeture d'une classe à l'école maternelle Gay Lussac, qui aurait mené à des classes de 29 élèves en petite section. Suite à un comptage opéré à la rentrée obtenu grâce à la mobilisation, il a été décidé de conserver une classe dans l'école pour permettre un enseignement de qualité aux élèves.

« C'est une très bonne nouvelle pour les enfants et le personnel de l'école. Depuis 2020, nous avons réussi à empêcher cinq fermetures de classes dans les écoles » se réjouit Antoine JOUENNE, adjoint à Madame la Maire en charge de l'éducation.

Au Conseil Municipal du 24 mai 2023, la Municipalité de Châtillon avait adopté un vœu de soutien à la communauté éducative contre les fermetures de classe. Souligné également par le choix de recruter une ATSEM dans chaque classe de maternelle, l'engagement de la Ville de Châtillon se veut à la hauteur de celui des agents municipaux et de la communauté éducative qui accompagnent les petites châtilonnaises.

